

Paris, le 13 mai 2025
N°11-25

Informations concernant l'Assemblée générale mixte du 27 mai 2025

Les actionnaires de la société Établissements Maurel & Prom S.A. (la "Société") sont avisés qu'une assemblée générale ordinaire et extraordinaire se tiendra, sur première convocation, le mardi 27 mai 2025, à 10 heures, aux Salons de l'Hôtel des Arts et Métiers – 75116 Paris.

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Un avis de réunion a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (« BALO ») du 21 avril 2025 qui contient l'ordre du jour et les projets de résolutions qui seront soumis à l'Assemblée Générale, Un avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (« BALO ») du 12 mai 2025. Ces documents ainsi que le rapport du Conseil d'administration y afférent peuvent être consultés sur le site Internet de la Société (www.maureletprom.fr, rubrique « Investisseurs », puis « Assemblée Générale 2025 »).

Les documents préparatoires à l'assemblée générale visés par l'article R. 22-10-23 du Code de commerce pourront être consultés sur le site Internet de la Société à l'adresse indiquée ci-dessus dans les délais prévus par la réglementation applicable. En outre, les documents préparatoires à l'Assemblée Générale visés aux articles L. 225-115, L. 225-116 et R. 225-83 du Code de commerce pourront être consultés, dans les délais prévus par la réglementation applicable, au siège social de la Société (51, rue d'Anjou, 75008 Paris).

Les actionnaires peuvent demander à la Société de leur adresser les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée Générale soit jusqu'au mercredi 21 mai 2025, de préférence par voie électronique à l'adresse suivante : ir@maureletprom.fr (ou par courrier à la Société, au siège social 51, rue d'Anjou – 75008 Paris ou par simple demande adressée à Uptevia, Service Assemblées Générales, 90 – 110 Esplanade du Général de Gaulle, 92931 Paris La Défense Cedex). Il est rappelé que les actionnaires au porteur devront justifier de cette qualité par la transmission d'une attestation d'inscription en compte délivré par leur intermédiaire financier habilité.

Enfin, il est rappelé que toute personne justifiant de sa qualité d'actionnaire peut assister en personne à l'Assemblée, voter par internet via la plateforme VOTACCESS préalablement à l'assemblée générale ; voter par correspondance par voie postale ou voter par procuration au Président de l'assemblée générale ou à un tiers.

Les modalités de participation à l'Assemblée sont notamment décrites dans l'avis de convocation de l'Assemblée qui a été publié au BALO. Ce document est disponible sur le site Internet de la Société (www.maureletprom.fr, rubrique « Investisseurs », puis « Assemblée Générale 2025 »).

Conformément à l'article R. 22-10-29-1 du Code de commerce, l'assemblée générale fera l'objet, dans son intégralité, d'une retransmission audiovisuelle en direct, accessible sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : <https://www.maureletprom.fr/fr/investisseurs/assemblees-generales>.

Un enregistrement de l'Assemblée générale mixte sera consultable sur le site internet de la Société.

Contacts

Maurel & Prom

Relations actionnaires/investisseurs
Tél. : +33 (0)1 53 83 16 45
ir@maureletprom.fr

NewCap

Relations presse et investisseurs
Tél. : +33 (0)1 44 71 98 53
maureletprom@newcap.eu

www.maureletprom.fr

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de Maurel & Prom. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables, mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut, les variations des taux de change, les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole, les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés, les problèmes opérationnels, la stabilité politique, les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.

Maurel & Prom est cotée sur Euronext Paris
SBF 120 – CAC Mid 60 – CAC Mid & Small – CAC All-Tradable – Eligible PEA-PME et SRD
Isin FR0000051070 / Bloomberg MAU.FP / Reuters MAUP.PA